



CAHIER DES CHARGES

Gestion des relations presse 2027 pour la destination Aveyron

Date de lancement de la consultation : 28 septembre 2026

Date limite de remise des offres : 26 octobre 2026

Contacts :

Aveyron Attractivité Tourisme

Rue Louis Blanc - BP 831

12 000 RODEZ

Tél. 05 65 75 40 12

www.tourisme-aveyron.com

Contacts relation presse : presse@aveyron-attractivite.fr

- Audrey CARLES - Tel. 06 78 42 43 81

- Maude GONCALVES - Tel. 06 75 42 14 21

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet de sélectionner une agence spécialisée en relations presse afin d'accompagner Aveyron Attractivité Tourisme dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de sa stratégie de relations presse pour l'année 2027.

L'agence retenue aura pour mission de renforcer la visibilité médiatique de l'Aveyron auprès de la presse nationale.

Aveyron Attractivité Tourisme recherche un partenaire capable d'adopter une véritable posture de conseil, d'accompagnement et de force de proposition. L'agence devra être en mesure de proposer une stratégie cohérente avec les ambitions d'Aveyron Attractivité Tourisme, ses moyens financiers et les évolutions des pratiques et des usages des médias.

2. CONTEXTE

Au cœur de l'Occitanie, l'Aveyron est l'un des plus vastes départements de France. De l'Aubrac aux Grands Causses, des vallées du Lot et de l'Aveyron aux paysages du Larzac, il offre une remarquable diversité de territoires et de paysages, propices à une multitude d'expériences, entre grands espaces, patrimoine et art de vivre.

Avec 11 villages classés « Plus Beaux Villages de France », un record national, l'Aveyron possède un patrimoine exceptionnel, incarné notamment par Conques, Estaing ou La Couvertorade. Le Viaduc de Millau, ouvrage d'art emblématique, et Rodez, avec le musée Soulages et sa cathédrale, illustrent également la diversité d'un territoire où patrimoine historique et création contemporaine se côtoient.

L'Aveyron est aussi une terre de gastronomie et de savoir-faire. Roquefort, aligot, fromage de Laguiole, couteau de Laguiole et ganterie à Millau témoignent d'une identité profondément liée à ses productions et à ses métiers. Ces traditions sont aujourd'hui portées par des producteurs, artisans, chefs et entrepreneurs qui les font vivre et évoluer.

Territoire de nature et de caractère, l'Aveyron séduit également par sa qualité de vie, ses villages, ses paysages préservés et la richesse de ses activités de pleine nature. Authentique sans être figé, profondément attaché à son identité tout en étant tourné vers l'avenir, l'Aveyron est un territoire pluriel qui ne cesse de surprendre.

L'Aveyron constitue également une destination de référence pour les activités de pleine nature. Randonnée, trail, cyclotourisme, VTT, escalade, canoë-kayak, spéléologie, via ferrata ou encore parapente composent une offre particulièrement diversifiée, adaptée aussi bien aux pratiquants aguerris qu'aux familles. Le département accueille par ailleurs de nombreux événements sportifs et dispose d'un réseau d'itinéraires et de sites aménagés permettant de pratiquer ces activités à toutes les saisons.

Avec plus de 11,5 millions* de nuitées touristiques et plus de 532 millions* d'euros de chiffre d'affaires, le tourisme fait partie des composantes majeures de l'économie de l'Aveyron. (*données 2025).

3. CADRE GÉNÉRAL DE LA MISSION

Aveyron Attractivité Tourisme est chargée de la promotion touristique de la destination.

Dans le cadre de sa politique de promotion et de communication, Aveyron Attractivité Tourisme souhaite amplifier et qualifier ses relations avec la presse nationale.

La mission du prestataire consistera à accompagner Aveyron Attractivité Tourisme dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de relations presse nationale, déclinée dans un plan d'actions annuel planifié.

Dans un environnement médiatique en profonde évolution, les relations presse doivent aujourd'hui répondre à de nouveaux enjeux :

- multiplication des supports et des formats éditoriaux ;
- évolution des pratiques des journalistes ;
- diminution du temps disponible pour le traitement des sollicitations ;
- développement des médias numériques et spécialisés ;
- importance croissante des sujets incarnés et des expériences ;
- recherche de contenus différenciants et à forte valeur éditoriale ;
- concurrence accrue entre destinations touristiques ;
- développement de nouveaux formats de prescription et de recommandation.

Aveyron Attractivité Tourisme souhaite privilégier des actions de relations presse capables de générer une forte valeur éditoriale et médiatique, tout en maîtrisant les coûts engagés. L'agence retenue devra ainsi être en mesure de proposer un dispositif réaliste, pertinent et optimisé, adapté aux moyens effectivement disponibles. Le candidat devra démontrer sa capacité à adapter ses recommandations aux ressources financières et humaines mobilisables par Aveyron Attractivité Tourisme.

4. CONTENU DE LA MISSION

La mission du prestataire consistera à accompagner Aveyron Attractivité Tourisme dans :

- la définition de la stratégie de relations presse nationale, au regard du contexte et de l'environnement médiatique ;
- l'élaboration d'un plan d'actions annuel, planifié et cohérent avec les objectifs de cette stratégie ;
- le conseil et l'accompagnement d'Aveyron Attractivité Tourisme dans la mise en œuvre de cette stratégie ;
- le suivi et l'évaluation des actions engagées.

La mission devra notamment permettre de :

- maintenir et développer la présence de l'Aveyron dans les médias nationaux ;
- préserver la notoriété acquise auprès de la presse française ;
- renouveler régulièrement les angles et les sujets proposés aux journalistes ;
- favoriser des retombées médiatiques à la fois qualitatives et quantitatives ;
- optimiser les coûts d'organisation et de logistique ;
- privilégier les dispositifs présentant le meilleur rapport entre les moyens mobilisés et l'impact médiatique.

Conseil et stratégie de relations presse

L'agence proposera une stratégie de relations presse pour l'année 2027. Elle devra notamment :

- analyser le contexte et l'environnement médiatique
- proposer des recommandations adaptées aux objectifs et aux moyens d'Aveyron Attractivité Tourisme
- identifier les cibles médias prioritaires
- proposer des thématiques et angles éditoriaux susceptibles d'intéresser les médias
- être force de proposition dans la recherche de sujets et d'opportunités médiatiques
- proposer un plan d'actions annuel permettant de décliner concrètement la stratégie définie.

L'agence devra jouer un rôle actif dans la recherche de sujets susceptibles d'intéresser les médias et proposer régulièrement des angles éditoriaux permettant de valoriser l'Aveyron et de renouveler son traitement médiatique.

Rédaction des supports presse

Selon les besoins définis dans le plan d'actions, l'agence pourra assurer la conception et la rédaction de différents supports de relations presse, notamment : des dossiers de presse, des communiqués de presse, des newsjackings, des brèves et tout autre contenu ou support destinés aux médias, selon les opportunités identifiées.

Les contenus seront élaborés à partir des informations transmises par Aveyron Attractivité Tourisme et ses partenaires ainsi que, le cas échéant, des informations recherchées par l'agence.

Les photographies nécessaires à la réalisation de ces supports seront fournies par Aveyron Attractivité Tourisme et ses partenaires. La mise en page des dossiers de presse sera assurée par le/la graphiste d'Aveyron Attractivité Tourisme ou pourra, le cas échéant, être externalisée.

Sensibilisation et mobilisation des rédactions et des journalistes

Dans le cadre de la stratégie définie avec Aveyron Attractivité Tourisme, le prestataire assurera une démarche proactive de prospection, de sensibilisation et de conviction auprès des rédactions et des journalistes, afin de favoriser la couverture médiatique de l'Aveyron et de ses actualités.

À ce titre, le prestataire devra notamment :

- assurer une prospection ciblée et régulière des journalistes et des médias, en privilégiant les contacts qualifiés et en cohérence avec les objectifs et les thématiques prioritaires d'Aveyron Attractivité Tourisme ;
- assurer la diffusion des communiqués et dossiers de presse auprès des médias nationaux grand public et spécialisés, de la presse écrite et en ligne, ainsi que des médias radio, télévision et audiovisuels ;
- effectuer les relances et démarches de suivi nécessaires auprès des journalistes afin de maximiser les opportunités de retombées médiatiques ;

- proposer, en concertation avec Aveyron Attractivité Tourisme, des accueils individuels de journalistes et d'influenceurs qualifiés, dans la limite du budget alloué.

Le prestataire veillera à privilégier la qualité et la pertinence des profils accueillis plutôt que le nombre de participants, au regard des objectifs éditoriaux, des sujets proposés et des cibles définies.

Le prestataire pourra également proposer, en option, la conception et l'organisation d'un voyage de presse et d'un blogtrip.

Il sera par ailleurs force de proposition et soumettra à Aveyron Attractivité Tourisme toute action ou tout dispositif de relations presse qu'il jugera pertinent pour renforcer la visibilité et l'attractivité de l'Aveyron dans les médias nationaux.

Suivi, reporting et évaluation

Le prestataire assurera le suivi des actions de relations presse engagées auprès des journalistes et des médias. Il effectuera notamment les relances et démarches de suivi nécessaires afin de maximiser les opportunités de retombées médiatiques. Il assurera également la veille médiatique et le suivi des retombées presse.

Le prestataire assurera une évaluation des actions de relations presse mises en œuvre dans le cadre de la mission. À ce titre, il devra fournir :

- un reporting mensuel des retombées presse, présentant les principaux indicateurs de médiatisation, notamment le nombre de retombées, les audiences, le cas échéant, tout autre indicateur pertinent permettant d'apprécier la portée et la qualité de la couverture médiatique ;
- un reporting trimestriel de type « état des travaux », présentant les actions réalisées, les démarches engagées, les résultats obtenus et actions à venir ;
- un bilan annuel quantitatif et qualitatif, prenant notamment la forme d'un book presse annuel recensant et valorisant les principales retombées obtenues au cours de l'année.

Une réunion de bilan annuel, organisée en présentiel ou en visioconférence, permettra au prestataire de présenter de manière détaillée les actions menées au cours de l'année et leurs résultats.

Ce bilan devra comporter une analyse quantitative et qualitative des performances, au regard des objectifs fixés, des cibles définies et de la stratégie globale d'Aveyron Attractivité Tourisme. Il devra notamment permettre d'identifier les actions et les sujets ayant généré les meilleures performances ainsi que les éventuels axes d'amélioration. Sur la base de cette analyse, le prestataire formulera des recommandations et des pistes d'optimisation destinées à orienter et améliorer les actions de relations presse pour l'année suivante.

5. DURÉE DE LA MISSION

Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de début de la mission. Le contrat est passé par Aveyron Attractivité Tourisme pour le compte de la future SPL (Société Publique Locale), qui sera créée au 1er janvier 2027.

Calendrier prévisionnel

- 28 septembre 2026 : envoi du cahier des charges ;
- 26 octobre 2026 : date limite de réception des offres ;
- 30 octobre 2026 : choix de l'agence ;
- 2 novembre 2026 : début de la mission.

6. MODALITÉS DE RÉPONSE À LA CONSULTATION

Composition de l'offre

Les candidats devront produire un dossier de candidature et une offre comprenant a minima les éléments suivants :

- une présentation de la compréhension des enjeux et des besoins d'Aveyron Attractivité Tourisme ;
- une proposition méthodologique et stratégique pour l'année 2027 ;
- les principales orientations et actions préconisées ;
- une proposition chiffrée et détaillée des prestations, action par action, incluant les honoraires, les frais de rédaction et les autres frais éventuels ;
- le chiffrage distinct des prestations proposées en option ;
- des références de prestations de nature comparable ;
- une présentation de l'équipe dédiée à la mission ainsi que le nom de l'interlocuteur privilégié.

Aveyron Attractivité Tourisme sera particulièrement attentive à la pertinence des recommandations, à la capacité de conseil et de proposition de l'agence, à la qualité de son accompagnement ainsi qu'à sa capacité à optimiser les moyens mobilisés au regard des résultats attendus.

Modalités de remise des offres

Les offres peuvent être remises selon l'une des deux modalités suivantes, au choix du candidat :

- Par voie électronique : presse@aveyron-attractivite.fr

- Par courrier avec accusé de réception :

Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme de l'Aveyron
À l'attention de Mme Audrey Carles
Rue Louis Blanc – BP 831
12000 Rodez

Date limite de réception des offres : lundi 26 octobre 2026 à 23h59.

Toute offre reçue après cette date et cette heure sera irrecevable.

7. CRITÈRES DE SÉLECTION DU PRESTATAIRE

L'analyse des offres reçues sera effectuée selon le barème suivant :

Critère	Pondération
Adéquation de la prestation avec les besoins et les objectifs d'Aveyron	50 %
Attractivité Tourisme	
Prix de la prestation	25 %
Références et expérience sur des missions comparables	15 %
Démarche RSE / engagements durables de l'entreprise	10 %
Total	100 %

8. CONTACT

Pour toute demande de précisions relative au présent cahier des charges, les candidats sont invités à adresser leurs questions uniquement par voie électronique, avant la date limite de remise des offres, à l'adresse suivante : presse@aveyron-attractivite.fr